

COMMUNE DE MOISSAC

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 27 octobre (27/10/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 21 octobre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, **Adjoints**,

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHE, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), **Adjoint**,

M. Gérard CHOUKoud (représenté par M. NUNZI), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. SELAM), Mme Christine FANFELLE (représentée par Mme LASSALLE), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ETAIENT ABSENTS :

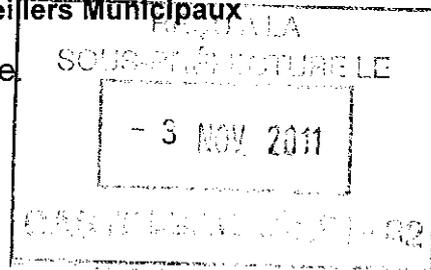
M. Bernard REDON, Mme Marie DOURENT, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme LASSALLE Christine est nommée secrétaire de séance.

03 – 27 Octobre 2011

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 4

Rapporteur : Monsieur GUILLAMAT



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 avril 2011 approuvant le Budget Primitif 2011,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 mai 2011 approuvant la Décision Modificative n°1,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2011 approuvant la Décision Modificative n°2,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 septembre 2011 approuvant la Décision Modificative n°3,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

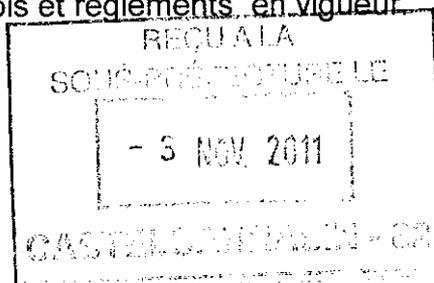
A 22 voix pour et 5 abstentions (Mmes Galho, Nicodème, Rollet ; MM. Benech, Gauthier)

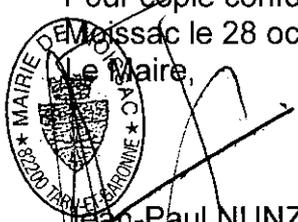
- **ADOPTÉ** la décision modificative n°4 au budget primitif 2011 équilibrée en dépenses et en recettes, dont le détail figure ci-dessous :

Chap.	Article	Analytique	Fonction	Libellé	Montant BP 2011 + DM antérieures	Montant DM
Fonctionnement						
Dépenses						
011	6233	DIVCOM	023	Foires et expositions	1 500,00 € -	1 016,00 €
011	6236	MARCHE	91	Impression - Marchés	700,00 €	400,00 €
011	6237	MARCHE	91	Baches barnum marché à thème	500,00 €	430,00 €
011	611	POLICE	112	Contrat vidéoprotection	3 000,00 €	170,00 €
65	6574	CULTUR	33	Subvention M. BAJON ARNAL	153 489,00 €	1 500,00 €
022	022	OPFINF	01	Dépenses imprévues	596 795,63 € -	1 391,00 €
023	023	ORDRE	01	Virement à la section d'investissement	2 409 673,20 € -	93,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT DECISION MODIFICATIVE N°4						- €
Investissement						
Dépenses						
Chap.	Article	Analytique	Fonction	Libellé	Montant BP 2011 + RAR + DM antérieures	Montant DM
23	2315	ECLAIR	814	Travaux en cours éclairage public	12 971,00 € -	2 500,00 €
21	2188	NOEL	024	Illuminations fêtes de Noël	0,00 €	2 500,00 €
23	2315	CAMPIN	90	Travaux voirie camping	2 553,00 € -	1 472,00 €
21	2128	CAMPIN	90	Sol souple camping	0,00 €	1 472,00 €
23	2313	BATIMS	020	Travaux divers bâtiments	21 557,87 € -	2 537,00 €
21	2188	DIVSPO	411	Equipement (chauffe eau COSEC)	0,00 €	2 537,00 €
21	21318	BATIMS	020	Travaux bâtiments publics	59 216,19 € -	4 200,00 €
21	2138	BATIMS	020	Travaux toiture bâtiment Lagrèze Fossat	51 300,00 €	4 200,00 €
23	2313	EGLISE	020	Travaux en cours sur églises / cloître	156 500,00 € -	12 510,00 €
21	21318	EGLISE	020	Toiture chapelle abbatiale	60 399,11 €	12 510,00 €
21	2161	ŒUVRE	30	Œuvre d'art	8 800,00 € -	1 109,00 €
20	205	ACQADM	020	Logiciel service communication	7 000,00 €	1 016,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT DECISION MODIFICATIVE N°4						- 93,00 €
Investissement						
Recettes						
Chap.	Article	Analytique	Fonction	Libellé	Montant BP 2011 + RAR + DM antérieures	Montant DM
021	021	ORDRE	020	Virement de la section de fonct.	2 409 673,20 € -	93,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT DECISION MODIFICATIVE N°4						- 93,00 €

Le vote est effectué au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire à l'effet de notifier à Mr le Sous-Préfet de Castelsarrasin et au Comptable public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements, en vigueur.



Pour copie conforme
 Moissac le 28 octobre 2011
 Le Maire,

 Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
 De la transmission en préfecture le :
 De sa publication et/ou notification le :